



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 25 novembre 2025

N° d'affaire : 2025.GRPARL.68

Distance minimale entre les éoliennes et les zones habitées

Rejet

Berne, le 25 novembre 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général